



Gauré - Au fil de l'eau

Bulletin d'information du conseil municipal n°128

▪ **NAISSANCE**

Naël COMINO le 07/07/2021

Tous nos vœux de bonheur à Naël et nos sincères félicitations aux parents.

▪ **MARIAGE**

Aurélié SAOUZANET et Benoît CATTANEO le 27/08/2021

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

▪ **DECES**

Joseph ROSSI le 07/08/2021

Nous exprimons nos sincères condoléances à la famille du défunt.

▪ **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Les travaux de rénovation de la mairie n'étant pas terminés, le déménagement est reporté semaine 38.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 20 au 24 septembre.

▪ **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le PLU est exécutoire depuis le 24 juillet 2021.

Il est consultable en mairie et sur le Géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>.

▪ **COURS DE JUDO**

Patrick Ferrara donne des cours de judo à Gauré les jeudis :

- 4-8 ans 17h30-18h15
- 8-11 ans 18h15-19h15
- 12 ans et + 19h15-20h15

Renseignements : 06.22.60.81.23 - oursjudoclubfitness.com - judo.ours@gmail.com

▪ **REPAS DE RUE ET FETE LOCALE**

Suite aux contraintes sanitaires, le repas de rue et la fête locale sont annulés.

Une messe aura lieu le samedi 2 octobre à 18h.

▪ **COMITE DES FETES – COURS DE GYM ADULTES**

Tant que les conditions sanitaires l'exigeront, le pass sanitaire devra être présenté avant le début de chaque séance, afin de pouvoir participer au cours.

Les cours de renforcement musculaire et cardio pour adultes auront lieu le mercredi de 19h30 à 20h30, dans la salle des fêtes (ou à l'extérieur lorsque le temps le permet) ou exceptionnellement en visio-conférence selon les conditions sanitaires, du 08/09/2021 au 06/07/2022, y compris pendant les vacances scolaires.

Un seul cours d'essai gratuit sera proposé le mercredi 8 septembre de 19h30 à 20h30. Venez avec de bonnes chaussures de sport, un tapis de sol, une serviette de toilette et une bouteille d'eau.

Valentine Millet vous aidera à acquérir ou conserver force et souplesse dans une ambiance chaleureuse. Pour les personnes ayant des problèmes articulaires, de dos..., elle adaptera les mouvements en conséquence et proposera des alternatives.

Les cours seront différents d'une séance à l'autre et agrémentés par l'utilisation de matériel (élastibands, lests pour poignets et chevilles, steps, ballons) fourni par le comité des fêtes.

Tarif de la cotisation annuelle : 130€ (nombre de places limité à 19) (paiement en plusieurs fois possible).

Pour tout renseignement, contacter le 06.82.53.67.09.